

Réunion du conseil municipal
Compte rendu du 26 Septembre 2008

Ouverture de séance à 20 h

Etaient présents : Olivier Fourniol , Denise Nury, Jean-Marc Giraud , Jacques Théoule, Laurent Hilaire , Monique Philibert , Stéphanie Véron , Claude Courtial , Odile Marsal
Secrétaire de séance : Odile Marsal

Demande est faite à M. le Maire de débiter les séances par la lecture des délibérations de la séance précédente avant que celles-ci soient signées par chacun des élus ;
M. le Maire propose que nous revenions à notre pratique de début de mandat qui consistait à recevoir chacun chez soi le PV de la séance passée afin de le lire pour pouvoir le valider en début de conseil municipal suivant.

- Délibération concernant la tarification adduction en eau potable :
 - Compteurs : le tarif passe de 38 € à 39 €
 - Coût /m³ : le tarif passe de 0.85€ à 0.90€ pour les 50 premiers m³ et demeure à 0.70€ au-delà de 50 m³
 - Remplacement compteur découlant de détérioration du fait de l'abonné : 100€
 - Installation, remise de compteur sans modification du réseau : 305 €
 - Pour toute autre intervention, la tarification est fixée au montant du cout des travaux

- Délibération pour l'assainissement :
 - assainissement : le tarif passe de 25€ en 2007 à 30€
 - droit de branchement des eaux usées au réseau collectif : le tarif est le coût du montant des travaux.

- Délibération pour demande d'un particulier d'agrandissement d'une terrasse sur domaine public : avis favorable moyennant travaux à la charge du demandeur ; la surveillance et le contrôle seront effectués par la municipalité.

- Délibération concernant la réalisation d'un diagnostic et d'un schéma directeur en adduction d'eau potable : la municipalité doit rapidement nommer un conducteur d'études dont les missions seront d'assister techniquement et administrativement la commune dans la réalisation de ce document.

- Délibération pour lancer la procédure de mise en conformité des captages de source **des Parjades (hameau de la Nicoule) et du Planas (hameau du Théron).**

- Délibération pour nomination d'un régisseur dont le rôle est de convoier jusqu'à la trésorerie de St Pierreville l'argent de la régie de la commune (photocopieur) ; sont nommées :Denise Nury , titulaire ; Stéphanie Véron , suppléante ;

Divers :

- Auberge inter communale : le projet a été présenté au comité de pilotage du CDRA (VALDAC) ; le projet a été rejeté, nous sommes en attente du rapport du comité de pilotage.

- Site internet de la communauté de commune et commune : refonte ; accès facilité ; M. le maire propose de nommer Denise Nury comme référent de la commune de St Julien du Gua, M. le maire est le directeur de publication ; ce site demande pour exister d'être alimenté par chacun de nous via le référent.